

# EXPLORATION PHOTOGRAPHIQUE EN FORÊT

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	<b>Exploration photographique en forêt</b>
En bref	Se promener et photographier la forêt, ses trésors cachés et la lumière du moment.
Descriptif de l'activité	<p>Dans l'esprit du <i>wabi-sabi</i>, cette esthétique de l'imperfection, accompagner Hans Jörg Bachmann dans un parcours en forêt pour s'initier à l'exploration photographique et se connecter au milieu, en révélant ses détails souvent invisibles au premier regard. Dans le prolongement de l'exposition MORI, qui invite au pèlerinage intérieur, cet atelier porte attention à la beauté de l'instant. Racines, pierres, arbres et jeux de lumière deviennent autant de sujets à observer et à capturer. L'important est la qualité du regard porté sur la nature, pas le nombre de clichés.</p> <p>Aucune connaissance préalable en photographie n'est requise.</p>
Date	<b>Samedi 8 août 2026</b>
Horaire	17h00 – 20h00
Lieu du rendez-vous	Grandvillard : Parking du terrain multisports
Lieu de l'activité	Grandvillard, sentier agro-sylvicole
Programme indicatif	<p>17h00 : Accueil et début du parcours</p> <p>17h15 : Début du sentier agro-sylvicole et introduction aux travaux photographiques issus de l'exposition MORI, portant sur les temples forestiers shintoïstes et les lieux de force des collines de Kyoto et de Kōyasan</p> <p>17h45 : Exploration photographique en forêt</p> <p>19h : Mise en commun des photos et moment de partage</p> <p>19h45 : Retour à l'arrêt de bus <i>Grandvillard, village</i></p>
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Appareil photo numérique</b></li> <li>● <b>Câble de connexion pour ordinateur (compatible avec votre appareil)</b></li> <li>● Habits adaptés à la météo</li> </ul>
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Dès 12 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 6 personnes - maximum 12 personnes
Niveau	Randonnée de 5.7 km avec un dénivelé positif et négatif de 80 m
Autres informations	<b>Les chiens ne sont pas admis.</b>

## TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Lieu de rendez-vous : parking du terrain multisports. Parking disponible à l'entrée du village depuis Villars-sous-Mont, en face du terrain multisports. Covoiturage possible depuis Bulle, Montreux ou Château-d'Œx.
Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> – 026 924 23 33

## TARIFS

Tarif de base	<b>Dès 12 ans, activité gratuite</b>
---------------	--------------------------------------

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> +41 (0)26 924 23 33 <b>Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi</b>
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

## Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

[www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente)



## Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.